

Réunion du 04 novembre 2019

Présents : 13 conseillers

Absentes : ROCHE Carole – MALIGNE M. Paule

Secrétaire de séance : BOYER Evelyne

Date de convocation : 29 octobre 2019

Le compte rendu de la réunion du 07 octobre est approuvé à l'unanimité.

Construction du centre de secours et d'incendie d'Arnac-Pompadour : signature d'une convention

Le Maire rappelle qu'une partie de la commune est rattachée au centre de secours d'Arnac Pompadour, ce qui représente l'équivalent de 175 habitants. 10 communes sont rattachées à ce centre et paieront 60% du coût du projet soit pour Vignols 16 124€ (hors emprunt). Après concertation entre les communes, un emprunt sur 15 ans va être souscrit. La commune participera à hauteur de 1 255,26€/an. Une convention validant ce projet et son financement doit être signée par les communes. Le conseil municipal autorise le Maire à signer cette convention.

Dénomination des voies : la commission avait proposé le nom de « route des 3 communes » pour la route qui fait la jonction entre les communes de Vignols, St Bonnet et Lascaux. Or la commission de Lascaux l'a dénommée « route des Brandes ». Après accord avec les maires de Lascaux et St Bonnet, le Maire propose au conseil de modifier le nom de cette route. La commune de St Bonnet posera le panneau « route des Brandes ». Accord du conseil. Sur Vignols, les supports des nouvelles voies ont été posés. Un courrier et une plaque vont bientôt être distribués par l'employé communal à tous les habitants concernés par ces changements.

Création d'un poste d'adjoint technique : le contrat CUI de Gaétan Goudal se termine en janvier 2020. Le conseil, après discussion, décide de créer un emploi d'adjoint technique à temps incomplet de 20h/semaine à compter de janvier 2020. L'agent sera stagiaire pendant un an.

Questions diverses :

*un arrêté de péril va être pris pour une maison située dans une ruelle du bourg. Les voisins qui voulaient l'acquérir et la réparer n'ont pas eu l'accord de l'architecte des bâtiments de France pour leur projet et aujourd'hui elle menace de s'écrouler.

*Le Maire propose d'engager une réflexion vu le coût des travaux avec l'épaveuse réalisés par l'employé communal. Des devis seront demandés à des entreprises prestataires. Dossier à suivre car le matériel appartient à la commission syndicale.

*L'assurance AXA a contacté la mairie pour une mise à disposition d'une salle pour proposer une assurance mutuelle communale. Refus du conseil car cette demande avait déjà été refusée par 2 fois.

*Le local infirmière a été libéré. Ce logement pourrait être transformé en T1. Des infirmières d'Objat ayant contactées Grégory, seraient intéressées par ce local.